

Gestion de l'absentéisme en maison de repos



8 h



160,00 €

Public

Directeurs et personnel d'encadrement des maisons de repos

Prérequis

Aucun

Objectifs

Depuis le début des années 2000, l'absentéisme connaît une croissance soutenue, ce phénomène coûte beaucoup d'argent et impacte la qualité de la prise en soins. Il pèse sur l'institution et représente une charge supplémentaire pour les autres agents. Cette formation permet de comprendre l'absentéisme et propose des moyens pour le devancer et le corriger. L'objectif est de fournir des réponses aux questions que se posent les entreprises : comment définir l'absentéisme ? Comment l'évaluer ? Quelles sont les causes ? Quelles conséquences financières ? Quelles sont les dispositions prévues par la législation ? Quelle stratégie mettre en place ? Cette formation est reconnue journée de formation permanente pour Directeurs de Maisons de Repos par l'AVIQ de la Région wallonne, Département des Aînés et de la Famille

Les différentes étapes du raisonnement seront illustrées de situations fréquemment rencontrées en maison de repos et de soins. 1. Introduction - Définition - Les absences courtes, moyennes et longues - Les absences blanches, grises et noires - La répartition des absences selon les jours de la semaine 2. L'évaluation de l'absentéisme - Les instruments de suivi : Le pourcentage La fréquence La durée moyenne L'échelle de Bradford - L'évolution de l'absentéisme ces dernières décennies - Les chiffres actuels dans les institutions de soins 3. Les facteurs influençant l'absentéisme - Le classement des facteurs d'influence - L'attitude du chef - Le rôle du collaborateur - Les conditions de travail - Le temps de travail et hors travail - Le volume horaire - Les facteurs individuels et sociaux 4. Les conséquences financières de l'absentéisme - Exemple pour une MR/MRS standard 5. Les dispositions légales et le statut unique 6. Les techniques préventives - La valorisation du personnel - Les incitations financières - La réduction du temps de travail (AFC/RTT) - Les procédures en cas d'absence : La notification de l'absence Les contre-visites médicales Le contact en cas de maladie de longue durée L'entretien de retour 7. Conclusion

Informations pratiques

> Droit d'inscription

160,00 €



Cette formation est agréée "chèques formation".

> Horaires

📍 Villers-le-Bouillet



Journée

> Certificat - Attestation

Attestation de participation

> Aides sectorielles à la formation

Aides sectorielles à la formation (obligatoire) : texte long

> **Reconnaissance**
Formation agréée par la CoCOM

Gestion de l'absentéisme en maison de repos

Renseignements

Tél. : 085/27 13 40 Fax : 085/27 13 49

€ 160,00 € ou 7 Chèques-Formation

 **Dates de formation**
Sur demande

 <http://google.be> (*http://google.be*)

Formateur

Vincent MARUCCIA, licencié en Sciences de la santé publique et formateur